

Défi des allié.e.s 2
pour la diversité
sexuelle

Prix GRIS-3
Fondation Simple
Plan

Propriété intel-3
lectuelle

Fin de la période de mise en candidature

Granby,
le 9 mai 2018

Par la présente, le comité d'élection annonce l'élection, sans opposition, aux postes suivants :

- Première vice-présidence (2018-2020);
Candidature Martin Laboissonnière, élu par acclamation
- Trésorerie (2018-2020);
Candidature Sophie Veilleux, élue par acclamation
- Représentant des enseignants du secondaire (2018-2020);
Candidature Valérie Côté, élue par acclamation

Toutefois :

- Représentant des enseignants en formation professionnelle ou en formation générale à l'éducation des adultes (2018-2020);
Candidature Daniel Fortier, formulaire non conforme (appuyeur non membre) donc formulaire rejeté

Ce poste sera donc mis en élection lors de l'assemblée générale du 14 mai 2018 (18 h 30, à l'auditorium de l'école secondaire de la Haute-Ville). Vous aurez alors une dernière

chance (article 35 B des Règlements) de vous présenter à ce poste.

Advenant que ce poste ne trouve toujours pas preneur après l'assemblée générale du 14 mai, il sera comblé en conformité avec l'article 34 des Règlements.

Félicitations aux élus!

Le comité d'élection



Page Facebook SEHY

Nous souhaitons rappeler aux membres que le SEHY s'est doté d'une page Facebook sur laquelle ils peuvent trouver de l'information syndicale. Les membres du SEHY peuvent aussi faire

une demande d' « amis » pour faire partie du groupe. Si vous consultez la version électronique de *l'Éclair*, vous pouvez cliquer sur le lien suivant pour être dirigé vers la page Facebook du

SEHY:

<https://www.facebook.com/Syndicat-de-l'enseignement-de-la-Haute-Yamaska-SEHY-393640327639582/?fref=ts>

Éric Bédard, président

Défi des allié.e.s pour la diversité sexuelle

Bonjour chère.s membres,

Je désire en tant que déléguée syndicale et membre du comité CAADS de la FAE vous rappeler la venue très bientôt d'une date importante pour la communauté LGBTQ+. Il s'agit bien du 17 mai prochain, plus précisément nommé la Journée internationale de la lutte contre l'homophobie et la transphobie. Imaginez si chacun.e d'entre nous prenait une petite fraction de son quotidien lors cette journée pour souligner la promotion de l'ouverture à la diversité sexuelle. Le monde s'en porterait certes mieux. Même si nous savons toutes que ce n'est pas qu'une fois l'an que nous devons prendre une telle position d'ouverture.

Pour célébrer cette journée, le Comité des

Allié.e.s vous propose cette année de participer au défi de vous afficher en étant des Allié.e.s à la diversité sexuelle dans votre école individuellement ou en communauté. On vous le propose de différentes manières (vous pouvez suivre le prochain lien afin d'y trouver les propositions). L'objectif est d'illustrer notre ouverture envers les minorités sexuelles visibles et leur acceptation dans notre société. L'éducation est un excellent lieu afin d'entamer ce mouvement de changement.

<http://www.sehy.qc.ca/?q=d%C3%A9fi-des-alli%C3%A9es>

Pour finir, je vous rappelle que vous pouvez courir la chance d'obtenir des prix

(L'important c'est de participer! Non? Mais pourquoi ne pas remporter en plus quelque chose grâce à votre originalité, n'est-ce pas?) Donc, différents prix totalisant une valeur de 1 000 \$ seront remis aux plus originaux participant.e.s. Pour vous inscrire, informez-vous auprès du SEHY directement. Il s'occupera de la publication de votre défi relevé et de la gestion de votre inscription. Les gagnants seront annoncés le 24 mai. Je vous souhaite un arc-en-ciel coloré de grande fortune!

Bon défi!

Alina Laverrière
Déléguée syndicale,
École Mgr-Desranleau,
Bedford
Membre du comité des
Allié.e.s pour la diversité sexuelle



Alliées et alliés pour la
diversité sexuelle



Prix GRIS-Fondation Simple Plan

La fin de l'année scolaire approche à grands pas! Vous avez mené des projets au courant de l'année pour sensibiliser votre école aux réalités LGBTQ+? Vous souhaitez souligner la Jour-

née internationale contre l'homophobie et la transphobie du 17 mai prochain avec la mise en place d'activités spéciales? Le GRIS et le groupe rock Simple Plan vous invitent à les soumettre

au prix GRIS-Fondation Simple Plan. Vous courrez ainsi la chance de gagner une bourse de 2 000 \$ pour votre école! Tous les détails sur : <http://www.gris.ca/prix/>.

Propriété intellectuelle

Lors de récents échanges entre l'une de nos membres et sa direction d'école et après un questionnement important que j'ai soulevé par courriel auprès de cette direction d'école, j'ai reçu la réponse suivante de la part de la directrice des ressources humaines de la CSVDC, M^{me} Anick Héту : « Nous vous rappelons donc que lorsqu'un travail est fait par un employé de la CSVDC, dans le cadre de son emploi, la résultante est [que ce travail devient?] la propriété de la CSVDC. »

En clair, si vous produisez quoique ce soit (examens, exercices, pamphlets, arrangements, matériel adapté, etc.) sur votre temps de travail (32 heures), l'ensemble de cette production appartient à l'employeur. Je note au passage que l'interprétation de la CSVDC « dans le cadre de son emploi » pourrait être assez large. Comme vous êtes enseignante et enseignant, est-ce que votre projet fait entre septembre et juin (peu importe le lieu et l'heure) est « dans le cadre de votre emploi »? Serais-je étonné que la CSVDC juge que oui, même si vous y avez travaillé par les soirs et la fin de semaine? Évidemment non. Et comme je choisis mes batailles, je ne leur de-

manderai pas de préciser... La prudence est de mise.

Ayant été témoin à maintes reprises de travaux faits par des collègues qui vendaient ensuite leurs productions à des maisons d'édition, il n'est pas impossible que l'employeur réclame les droits d'auteur sur ces productions dans le cas où il en serait informé. Sachant que, pour l'ensemble des enseignantes et enseignants pour lesquels j'ai eu connaissance qu'ils vendaient leurs productions à des maisons d'édition, ce travail était fait sur leur temps personnel, en dehors du temps prévu dans la grille des 32 heures, voici quelques précautions à prendre :

- Assurez-vous que chaque minute travaillée sur votre projet le soit en dehors du temps prévu à votre grille, et notez-les;
- Astreignez-vous à éviter de travailler à votre projet sur les lieux du travail (école, centre administratif du 55, rue Court, etc.);
- Astreignez-vous à éviter d'utiliser les outils fournis par l'employeur (ordinateurs, tablettes, logiciels, etc.) pour réaliser votre projet;
- Évitez d'utiliser du matériel

appartenant à l'employeur ou payé par lui (papier, cartons, matériel d'art, etc.);

- Évitez les échanges de documents liés à votre projet par le courriel appartenant à l'employeur;
- Conservez vos factures et preuves de propriété;
- Etc.

Si je devais produire quoi que ce soit à des fins lucratives, je noterais la date, l'heure, ainsi que le lieu de chaque minute de mon temps consacré à mon projet. De cette façon, dans l'éventualité où l'employeur tenterait de s'approprier les droits sur mes productions, je disposerais du nécessaire pour convaincre un décideur que les droits d'auteur sur ce travail m'appartiennent en propre.

Pour celles et ceux qui se sont rendus jusqu'ici dans leur lecture, et qui ont les grands yeux de poisson et la mâchoire à terre, eh bien, oui, malheureusement, on est rendu là. Je partage votre tristesse et votre désarroi.

Salutations syndicales!

Éric Bédard, président

Pour nous joindre

Président

Éric Bédard : ericbedard@sehy.qc.ca

Premier vice-président

Martin Laboissonnière :

martinlaboissonniere@sehy.qc.ca

Trésorière et représentante du secondaire

Sophie Veilleux : sophieveilleux@sehy.qc.ca

Le Secrétariat : de 8 h 30 à 12 h - 13 h à 16 h 30



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA HAUTE-YAMASKA

Téléphone: 450-375-3521

Télécopieur: 450-375-0407

Site Web du SEHY :

www.sehy.qc.ca

Courriel : info@sehy.qc.ca

Dates à retenir

Conseil fédératif :

- 13, 14 et juin 2018 à Gatineau.

Assemblée générale du SEHY:

- 14 mai 2018 à Granby.

**Vous pouvez nous
faire parvenir vos
questions et vos
commentaires à
info@sehy.qc.ca.**



**Soyez à l'affût de
toutes les nouveautés
sur le site du SEHY!**

*Correction et mise en page par
Marie-Ève Picard*